



Invitation aux vœux 2024

La municipalité de Rives Dervoises avec le Maire Christiane WELTI, les membres du Conseil municipal et les agents municipaux, ont plaisir à inviter les habitantes et habitants de la commune à la rencontre des vœux qui se tiendra **le dimanche 21 janvier à partir de 15h à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines.**

Application PanneauPocket

Le seuil de 300 abonnés aux annonces de Rives Dervoises sur PanneauPocket a été atteint ce mois de décembre 2023. Cela correspond à environ 48% des foyers de la commune. C'est déjà bien. Mais sans doute il est possible de faire encore mieux : PanneauPocket est à télécharger gratuitement sur son smartphone par PlayStore, AppStore ou AppGallery, ou en flashant le QR code ci-dessous.



Prochain Conseil municipal

La prochaine réunion plénière du Conseil municipal se tiendra le jeudi 25 janvier à 20h à la salle des fêtes de Longeville-sur-la-Laines.

Lettre d'information du Conseil municipal

Atelier d'écriture : appel aux personnes intéressées

En raison du succès du 1^{er} atelier d'écriture et la demande grandissante d'autres habitants de participer, l'équipe municipale propose de reconduire celui-ci avec Armand GAUTRON. Les personnes intéressées sont invitées à contacter **Sylvaine CHARUEL au 06 77 74 32 15.**

Compostage : une pratique d'avenir

A partir de ce 1^{er} janvier 2024 il est prévu que les petits déchets végétaux, de jardin ou de cuisine, ne soient plus ramassés dans la poubelle noire pour être traités sur place. Pour cela le compostage est un bon moyen en plus de produire du terreau pour ses plantations. Le compostage peut être individuel chez soi ou collectif entre plusieurs voisins, et nécessite d'être équipé d'un composteur. Pour aider à s'équiper le SMICTOM Nord Haute-Marne (syndicat de ramassage des déchets) et le Syndicat d'Énergie et de Déchets de la Haute-Marne (SDED 52) proposeront dans les mois à venir des composteurs individuels à moindre frais aux particuliers et des composteurs collectifs aux communes. En attendant que ces composteurs soient à disposition, les petits déchets végétaux peuvent encore être mis dans la poubelle noire. Et chacun reste libre d'acheter son composteur individuel dès maintenant. Pour plus d'informations sur le compostage voir sur le site du SDED 52 : <https://www.sded52.fr/compostage>.

Appel à vigilance pour les nids de frelons asiatiques

Avec les arbres sans feuilles, l'hiver est la bonne période pour constater la présence d'un nid de frelons asiatiques et le détruire en tant qu'espèce invasive. Bien que les insectes puissent être endormis par le froid il est conseillé de ne pas le faire soi-même mais de faire intervenir une entreprise spécialisée. Des contacts près de Rives Dervoises se trouvent dans l'annuaire des Pages Jaunes, rubrique « destruction nid guêpe frelon ».

Agenda culture

→ Micro-Folie à Droyes

La visite du musée du Louvre ou du château de Versailles près de chez soi ?... C'est possible avec l'installation numérique Micro-Folie du Ministère de la Culture prévue à la **salle des fêtes de Droyes** du lundi 8 au vendredi 13 janvier. En dehors des temps scolaires, la **visite pour tous en accès libre et gratuit** sera ouverte le **mercredi 10 janvier de 10h à 12h puis 14h à 17h**. Le **mardi 9 janvier de 18h à 19h** sera consacré au thème du paysage dans la peinture, **sur réservation**. *Au départ considéré comme un simple décor des peintures historiques, le paysage a su s'imposer au XIXème siècle comme un genre à part entière.* Entrée gratuite avec réservation par courriel auprès de Maxime Pirart à l'adresse mpirart@agglo-saintdizier.fr en précisant son nom ainsi que le nombre de personnes souhaitant participer.

→ Cinéma à Louze

Mercredi 17 janvier à la salle des fêtes

18h « Le temps d'aimer » de l'amour et des secrets...

20h30 « La tresse » d'après le best-seller de Laetitia Colombani.

Judi 18 janvier

18h « Perfect days » de Wim Wenders, prix d'interprétation masculine 2023 à Cannes.

Résumés et bandes annonces par le site internet <https://rives-dervoises.fr>.

→ Spectacle vocal et musical à Droyes

« L'eau est de tous les partages. Elle est notre quotidien mais aussi l'exception dans notre univers. Une balade au fil de l'eau. Celle qui fait rire, qui inquiète, qui émerveille. Une promenade sur notre planète bleue. » Après le théâtre de la Forgerie à Wassy en novembre, les Griottes sont de passage à la **salle des fêtes de Droyes samedi 20 janvier à 20h30** pour chanter l'eau avec Jeanne Cherhal, Georges Moustaki, Claude Nougaro, Francis Cabrel, Richard Gotainer, Nicole Rieu, Louis Armstrong... Tarif unique 13€. Gratuit pour les moins de 12 ans.

Réservation à lesgriottes52@gmail.com.

Atelier tricoté à Louze

Partager les savoir-faire du tricot, de la dentelle, du canevas, du crochet devant un thé* : c'est chaque jeudi des semaines paires à **14h au restaurant l'EntreLacs**. Renseignements au **06 23 60 28 54**. (* La bière peut convenir aussi)

Des aides utiles

→ Parcours personnes âgées

Pour éviter aux personnes âgées de 75 ans et plus un passage long et pénible au service des urgences, un dispositif est mis en place à l'hôpital général de Saint-Dizier. Cette plateforme de coordination permet d'organiser une admission directe à l'hôpital dans les 48 heures. Le dispositif peut être activé par la famille d'une personne âgée vivant encore à domicile, **avec l'accord du médecin traitant**. Le contact se fait par téléphone au **03 25 56 88 00** les **lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h** (un répondeur enregistre la demande en dehors de ces horaires) ou par courrier électronique à plateforme.pa@ch-saintdizier.fr.

→ Rénovation du logement

La communauté d'agglomération Grand Saint-Dizier Der & Vallées apporte son **aide financière et administrative à la rénovation des logements anciens ou vétustes**. Les travaux pouvant bénéficier d'aides doivent viser :

✓ Les économies d'énergie (pour un gain minimum de 35 %) : chauffage ou production d'eau chaude, systèmes à énergies nouvelles ou renouvelables, isolation thermique (murs, combles, fenêtres, planchers), isolation par l'extérieur, VMC.

✓ Mise aux normes et réhabilitation d'un logement dégradé : installation ou rénovation de réseaux d'eau, d'électricité ou de gaz, installation de salle de bain ou toilettes, remplacement de toiture, renforcement des fondations, traitements spécifiques (peintures au plomb, amiante).

✓ Adaptation à la perte d'autonomie et au handicap : travaux d'accessibilité.

Tester son accès à ces aides sur le site internet de l'agglomération par le chemin « démarches & services, logement, aides à la rénovation, aides de l'agglomération ».